



Montpellier, le 18 octobre 2017

À Monsieur L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Objet : Alerte Orange intempéries et informations des agents.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

le département de l'Hérault a été placé sous vigilance orange de ce mercredi 18 octobre 16h jusqu'à jeudi 19 octobre 21h. Les épisodes cévenols que notre département a connus par le passé vont donc se reproduire et malgré toutes les demandes du SE-Unsa la profession reste orpheline de procédures claires et fonctionnelles afin de faire face à ces risques.

Le SE-Unsa vous demande de communiquer très rapidement à l'ensemble des agents dont vous avez la responsabilité les projets de fiches qui ont été élaborés et proposés par le CHSCT.

Les équipes doivent pouvoir s'appuyer sur des consignes précises afin de surmonter sereinement cette situation de crise et de mettre en sécurité l'ensemble des usagers.

Les personnels doivent par exemple savoir si :

- * ils peuvent quitter leur domicile et ne pas suivre les consignes de la préfecture,
- * ils doivent suivre les recommandations de la préfecture,
- * ils sont réquisitionnables par leur supérieur hiérarchique,
- * leur directeur d'école peut exiger qu'ils se rendent sur leur école au risque de se mettre en danger si leur domicile se trouve trop éloigné ...

Autant de questions qui ne devraient pas se poser et auxquelles l'institution a l'obligation d'apporter des réponses.

Certains de l'intérêt que vous portez aux questions relatives à la sécurité des agents, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34